

Chorus Aviation annonce des ententes visant l'acquisition de six avions ATR 72-600 loués à Flybe et à Virgin Australia

Halifax, le 24 avril 2017 – Chorus Aviation Inc. (« Chorus ») (TSX : CHR) a annoncé aujourd'hui des ententes conclues par les filiales de Chorus Aviation Capital visant l'acquisition de six avions ATR 72-600 associés à des baux d'Avation PLC. Trois de ces avions sont actuellement loués à Flybe, un transporteur du Royaume-Uni, et les trois autres à Virgin Australia Airlines. Les avions ont entre un et quatre ans, et sont les premiers ATR ajoutés au parc aérien régional en pleine croissance de Chorus Aviation Capital.

Commentant l'achat prévu, Steven Ridolfi, président de Chorus Aviation Capital, a déclaré : « Nous sommes ravis d'annoncer l'acquisition de ce portefeuille d'avions, qui permet l'ajout de deux clients remarquables à notre bassin croissant de sociétés aériennes locataires et nous accueillons avec joie l'arrivée des premiers ATR au sein de notre parc aérien de plus en plus diversifié. »

Joe Randell, président et chef de la direction de Chorus, a déclaré : « Cet investissement affirme clairement la stratégie d'expansion et de croissance visée par Chorus pour ce qui est de la location d'avions régionaux. Nous bâtissons une entreprise de location d'avions régionaux mondiale de premier plan et nous nous réjouissons à l'idée d'annoncer d'autres occasions au cours des mois qui viennent. »

Le prix d'achat total des avions est conforme aux valeurs marchandes courantes pour des avions semblables ; Chorus Aviation Capital prévoit financer l'achat en ayant recours à une combinaison de financement par emprunt et de flux de trésorerie avec un ratio de levier financier de 3:1 à 4:1. La clôture des opérations devrait se faire d'ici la fin de juin 2017. Les opérations sont assujetties aux conditions habituelles préalables à la clôture, notamment la novation des baux actuels et l'obtention de financement par emprunt.

À propos de Chorus

Chorus, dont le siège social est établi à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a été constituée en société le 27 septembre 2010. Sa vision est d'offrir l'aviation régionale au monde entier. Chorus est propriétaire de Jazz Aviation et de Voyageur Aviation, sociétés qui exercent leurs activités de manière sûre et dynamique depuis longtemps et qui sont reconnues pour l'excellence de leur service à la clientèle dans le domaine des activités de nolisement, de l'ingénierie, de la gestion des parcs aériens et des activités de maintenance, de réparation et de révision d'appareils. Depuis 2009, Chorus loue ses avions régionaux en vue de leur exploitation par Jazz sous la marque Air Canada

Express. Elle a récemment constitué Chorus Aviation Capital, entreprise destinée à devenir l'un des plus importants fournisseurs de contrats de location d'appareils régionaux et de services de soutien du monde entier. Les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». Pour obtenir plus d'information sur Chorus et ses filiales, consultez le site www.chorusaviation.ca.

Information prospective

Le présent communiqué peut renfermer de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. L'information prospective contient habituellement des termes ou des expressions comme « prévoit », « croit », « pourrait », « estime », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « planifie », « prédit », « projette », « devrait » et « suppose » ou des termes ou expressions similaires, y compris des hypothèses. Cette information peut, entre autres, porter sur des observations concernant des stratégies, des attentes, des activités planifiées ou des mesures futures. L'information prospective concerne des analyses et d'autres informations qui sont fondées sur des prévisions de résultats futurs, des estimations de montants ne pouvant être établis dans l'immédiat et d'autres événements incertains. Par nature, l'information prospective repose sur des hypothèses, dont celles qui sont décrites ci-dessous, et elle comporte des risques et incertitudes importants. Aucune prévision ou projection n'est donc entièrement fiable en raison, notamment, de l'évolution des circonstances externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. Cette information met en jeu des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exposés dans l'information prospective. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des attentes formulées dans le présent communiqué comprennent, notamment, le risque que les conditions préalables à la clôture des opérations mentionnées dans le présent communiqué ne soient pas remplies par les parties ou ne fassent pas l'objet d'une renonciation par celles-ci. Pour un exposé détaillé des risques, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2016 de Chorus. Les énoncés contenant de l'information prospective et figurant dans le présent communiqué représentent les attentes de Chorus en date du 24 avril 2017. Chorus décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de modifier cette information prospective à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Relations avec les médias pour Chorus :

Manon Stuart Halifax (Nouvelle-Écosse) 902 873-5054 mstuart@chorusaviation.ca
Debra Williams Toronto (Ontario) 905 671-7769 dwilliams@chorusaviation.ca

Relations avec les analystes :

Nathalie Megann Halifax(Nouvelle-Écosse) 902 873-5094 nmegann@chorusaviation.ca